

Mercredi 1^{er} avril 2009

Droit de Réponse

du Maire de Joinville-le-Pont

à l'Association de Sauvegarde de l'Environnement de Polangis

Madame, Monsieur,

Vous avez récemment reçu dans vos boîtes aux lettres un bulletin de l'ASEP relatif aux problèmes **d'implantation d'antennes relais de téléphonie mobile à Joinville-le-Pont.**

Ce sujet est sensible et nous interpelle tous. Je souhaite donc vous **apporter des précisions et rétablir certaines vérités**, afin que chacun d'entre vous soit parfaitement informé :

- Contrairement à ce que soutient l'ASEP, **la Mairie ne peut en aucun cas revenir sur l'autorisation d'installation d'une antenne-relais** sur l'immeuble situé 82 avenue Guy Mocquet, accordée par Pierre Aubry le 31 décembre 2007. Si je regrette vivement que cette autorisation ait été délivrée, ma majorité est mise devant le fait accompli, plus d'une année après les faits.
- En ce qui concerne le projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile de 35 mètres de haut sur le Boulevard des Alliés (au niveau du parking des guinguettes), l'ASEP laisse entendre que je subirais les pressions de certains lobbies. C'est bien entendu absurde. Sans garantie sanitaire du niveau des émissions et sans traitement architectural ou paysager du projet, j'y reste totalement opposé. **Je ne veux pas d'une installation qui dégraderait une nouvelle fois un quartier qui a déjà été tant maltraité.**

Ma position est donc très claire, et ce, depuis que j'ai pris en main le dossier. Je ne ferme pas la porte aux opérateurs de téléphonie qui nous apportent à tous un service utile dans notre vie quotidienne. Je suis cependant scandalisé par leur attitude, qui consiste à opposer à mes arguments sanitaires et paysagers des motifs purement économiques. **Joinville ne deviendra pas un territoire où l'on peut agir irrespectueusement et impunément.**

Afin de parvenir à une solution, j'ai demandé au **Comité Consultatif Environnement (une instance consultative en matière d'environnement et de développement durable créée par le Conseil municipal)**, dont l'ASEP est membre, de bien vouloir travailler en collaboration avec tous les acteurs joinvillais concernés à **l'élaboration d'une charte de bonne conduite des opérateurs.**

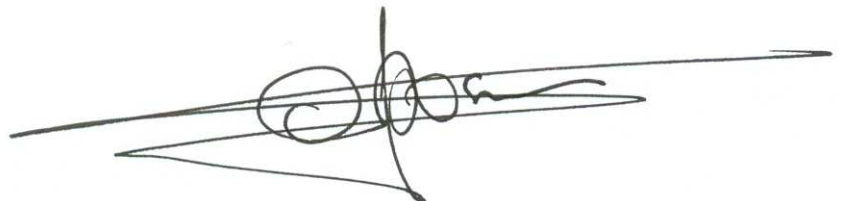
Ce travail de fond ne peut être réalisé dans l'urgence et doit se faire en liaison avec l'Association des Maires d'Ile de France et le Secrétariat d'Etat à l'Economie numérique. Mon équipe y travaille.

...

Vous l'avez compris, ma seule préoccupation est **de préserver Joinville de projets hasardeux et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants**. C'est aujourd'hui que se construit la Ville que nous lèguerons à nos enfants. Je veux pouvoir leur transmettre un patrimoine préservé : c'est pourquoi je ne répèterai pas les erreurs du passé.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Olivier DOSNE
Maire de Joinville-le-Pont

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.